

NOTE D'INFORMATION AUX PARENTS D'ÉLÈVES Nouvelle tarification 2024-2025 des services périscolaires

Madame, Monsieur,

Nous espérons que vos enfants sont heureux de cette année scolaire 2023-2024, qui s'achève déjà.

Par ce courrier, nous souhaitons vous informer que la tarification des services périscolaires a été mise à jour par délibération du Conseil Municipal n°2024/028/05-30 du 30 mai 2024. En fin d'année 2023, la municipalité a lancé une étude en faisant appel à un cabinet spécialisé dans l'accompagnement des collectivités sur l'évolution des tarifications.

À partir de la rentrée 2024, les tarifs seront désormais individualisés en fonction du quotient familial (QF) de la famille. L'objectif de cette évolution est d'appliquer des tarifs plus justes et solidaires pour les familles.

Le coût global d'un repas est estimé à environ 13,50 €. Ce tarif comprend les denrées, la confection et le service du repas, les charges liés au bâtiment du restaurant scolaire ainsi que le temps de prise en charge des enfants sur la pause du midi.

La participation des familles dépendra du QF et sera comprise entre 1,95 € et 7,80 €.

Tarification d'un repas de 13,50 €	QF < 550	QF > 2 200
Participation de la famille	1,95 €	7,80 €
Participation de la municipalité	11,55 €	5,70 €

Toutes les informations (grille tarifaire...) se trouvent dans le flyer récapitulatif (page 2), disponible à ce [lien](#), qui sera également distribué aux enfants le jour de la rentrée.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en nos sincères salutations et nous vous souhaitons un bel été.

Jean-Yves PORTA, Maire



Lorine BAUDOIN, Adjointe à la vie scolaire

